



Sainte-Beuve

Port-Royal

III

TEXTE PRÉSENTÉ ET ANNOTÉ
PAR MAXIME LEROY

BIBLIOTHÈQUE DE LA PLÉIADE

nrf

SAINTE-BEUVE

Port-Royal

III

TEXTE PRÉSENTÉ ET ANNOTÉ
PAR MAXIME LEROY

nrf

GALLIMARD

*Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation
réservés pour tous les pays.*

© Éditions Gallimard, 1955.

LIVRE CINQUIÈME

LA SECONDE GÉNÉRATION
DE PORT-ROYAL

(Suite)

IX

L'automne de Port-Royal. — M. d'Andilly à Versailles. — Il s'oublie à Pomponne. — Son retour à Port-Royal des Champs et sa mort. — Mme de Sévigné amie mondaine; libre parleuse. — La Fontaine auxiliaire et collaborateur. — Brienne et ses frasques. — Les amies et bienfaitrices. — Prince et princesse de Conti. — Caractère de tous deux. — Les mérites sérieux de la princesse. — Restitutions et aumônes. — Bourdaloue grondé pour un sermon. — Duc et duchesse de Liancourt. — Perfection de l'épouse chrétienne. — La terre de Liancourt embellie; et pourquoi. — Mort de la femme et du mari.

QUI eût annoncé à Port-Royal, dans les premières années de cette Paix, qu'on était aux derniers beaux jours et tout à la veille du déclin, aurait fort étonné et n'aurait pas été cru. Ce qu'on peut dire de mieux et de plus vrai sur la situation de Port-Royal en ce moment, sur cette prospérité apparente et sans lendemain, a été dit par un très-spirituel auteur*, à l'occasion du Paraclet fondé par Abélard dans les plaines de Champagne. Hilaire, un disciple, au retour d'un voyage, rendant compte à Abélard des impressions et des pressentiments d'un de leurs amis : « Mais enfin que craint-il ? » demande Abélard. « Rien de précis, répond Hilaire, mais tout lui semble un déclin. *Il dit qu'à la fin de septembre, on sent l'approche de l'hiver et que pourtant l'été dure encore.* » — Ce mot pourrait servir d'épigraphe à ces derniers chapitres de l'avant-dernier livre.

Louis XIV pourtant, de qui le mal devait venir, ne paraissait pas se douter encore qu'il le causerait si tôt. M. de Lyonne, son habile secrétaire d'État aux affaires étrangères, étant mort, il déclara le 6 septembre 1671 qu'il avait choisi, pour le remplacer, M. de Pomponne, alors son ambassadeur en Suède**. Quelques personnes

* M. de Rémusat, dans un drame inédit d'*Abélard*¹.

** Louis XIV annonça cette faveur à M. de Pomponne par une lettre qui respire bien la plénitude du pouvoir absolu et la naïveté d'un monarque-dieu daignant communiquer sa grâce à qui il veut

ayant fait observer que M. d'Andilly sans doute, tout solitaire qu'il était, voudrait remercier le roi d'une si grande faveur faite à son fils, le roi dit gracieusement qu'*il le croyait*. C'était un ordre, et c'est ainsi que M. d'Andilly, que nous avons laissé dans une sorte d'exil à Pomponne*, fut induit et comme obligé à paraître à Versailles.

bien, et choisir ses élus où il lui plaît. La voici en entier, telle que je la trouve copiée dans les *Papiers de la famille Arnauld*, tome IV (manuscripts de la Bibliothèque de l'Arsenal); M. Monmerqué, du reste, l'a déjà donnée :

« A Versailles, le 5 septembre 1671.

« En recevant cette lettre, vous aurez des sentiments bien différents : la surprise, la joie et l'embarras vous frapperont tout ensemble; car vous ne vous attendez pas que je vous fasse secrétaire d'État, étant dans le fond du Nord. Une distinction aussi grande et un choix fait sur toute la France doivent toucher un cœur comme le vôtre, et l'argent que je vous ordonne de donner peut embarrasser un moment un homme qui a moins de richesses que d'autres qualités. Après avoir fait ce préambule, je *vas* expliquer en peu de mots ce que je fais pour vous. Lionne étant mort, je veux que vous remplissiez sa place. Mais comme il faut donner quelque récompense à son fils qui a la survivance, et que le prix que j'ai réglé monte à huit cent mille livres, dont j'en donne trois cents par le moyen d'une charge qui vaque, il faut que vous trouviez le reste. Mais, pour y apporter de la facilité, je vous donne un brevet de retenue des cinq cent mille livres que vous devez fournir, en attendant que je trouve dans quelques années le moyen de vous donner de quoi vous tirer de l'embarras où mettent beaucoup de dettes. Voilà ce que je fais pour vous, et ce que je veux de vous. Travaillez cependant à mettre mes affaires en Suède en état de vous rendre bientôt auprès de moi. Je vous enverrai un successeur qui se servira de vos gens pour le temps qu'il devra demeurer où vous êtes, et vous partirez pour vous rendre auprès de moi, pour consommer pleinement la grâce que je vous fais, qui ne paroît pas petite à beaucoup de gens. Elle vous marque assez l'estime que je fais de votre personne sans qu'il soit nécessaire que j'en dise davantage. Vous donnerez créance à ce que vous dira ce porteur, et me le renverrez aussitôt avec les éclaircissements que je vous demande sur les affaires dont vous êtes chargé.

« LOUIS. »

On verra par la suite la contre-partie et le revers de cette bonne grâce royale dans le jugement porté par Louis XIV, lorsqu'il renvoya M. de Pomponne en 1679.

* Tome I, page 727, et tome II, page 690, note.

M. d'Andilly n'était peut-être pas alors aussi solitaire qu'on le supposait à la Cour; il n'avait pas profité des premiers mois ni même de la première et de la seconde année de la Paix de l'Église pour revoler à son désert de Port-Royal. Sa fille, la mère Angélique de Saint-Jean, l'attendait d'année en année, et il ne venait pas*. M. Arnauld, son frère, a doucement indiqué cette éclipse de zèle et cette défaillance, quand il a dit dans l'Oraison funèbre de son illustre aîné, qu'il prononça en présence des religieuses des Champs :

« Afin qu'il fût convaincu par sa propre expérience du besoin continuel que nous avons de la Grâce pour ne nous point affaiblir dans nos plus saintes résolutions, Dieu a permis que la douceur de son exil lui ait fait un peu oublier ce qu'il devoit considérer comme son véritable pays au regard de la terre, lorsqu'il ne tenoit plus qu'à lui d'y retourner.

« Quelques considérations légitimes en soi, mais qui devoient céder à des engagements plus saints, l'arrêtaient un peu de temps, et furent comme une glu qui,

* Elle lui écrivait, le 19 mai 1670 :

« Il est bien aisé de juger si les années ne semblent pas fort longues, quand il faut en attendre la révolution tout entière pour avoir l'honneur et la satisfaction de vous voir. J'avoue que ce qui est rare frappe plus les sens; néanmoins, en cette matière, rien n'est meilleur que ce qui est le plus ordinaire... N'êtes-vous pas préparé à ne plus connaître notre maison, ou plutôt une partie du jardin qui est devenue comme un champ de bataille par le carnage qu'y ont fait les maçons? Il ne faut pas que cela vous surprenne, de peur que vous n'en fussiez trop touché. J'aurois appréhendé l'année passée que vous eussiez vu ce renversement qui touchoit jusques à *Lolotte* (la petite Charlotte de Pomponne), quoique ces plants de son bon papa ne lui eussent rien coûté pour mériter ses larmes. Pour cette heure que l'on commence à voir un beau bâtiment qui remplit ces ruines, cela n'a pas quelque chose de si affreux, et pourvu, comme je vous l'ai dit, que vous soyez préparé contre la surprise des sens en quelques endroits, vous aurez en d'autres de quoi les satisfaire, par la beauté des plants et la quantité de fruit que nous promet cette année, nonobstant un hiver capable de tout faire mourir, tant il a été extraordinaire. »

Ce bouleversement du jardin par les maçons tenait à la reconstruction du cloître qui se fit en ces années. — Nous trouvons M. d'Andilly en visite à Port-Royal dans le mois de septembre de l'année suivante (1671), mais seulement en visite.

embarrassant les ailes spirituelles de cette colombe, comme parle saint Augustin, l'a empêchée de s'envoler aussi tôt qu'elle l'auroit pu vers sa chère solitude. »

Cette *glu*, cette douceur, cet enchantement de l'exil de Pomponne et des distractions qu'on s'y permettait, Mme de Sévigné nous en explique le secret mieux que personne, et en des termes moins mystiques, lorsqu'elle écrit du salon de Fresnes et de chez Mme Du Plessis, le 1^{er} août 1667, à M. de Pomponne :

« Il faut que je vous dise comme je suis présentement : j'ai M. d'Andilly à ma main gauche, c'est-à-dire du côté de mon cœur ; j'ai Mme de Lafayette à ma droite ; Mme Du Plessis devant moi, qui s'amuse à barbouiller de petites images ; Mme de Motteville un peu plus loin, qui rêve profondément ; notre oncle de Cessac, que je crains parce que je ne le connois guère ; Mme de Caderousse, mademoiselle sa sœur, qui est un fruit nouveau que vous ne connoissez pas, et Mlle de Sévigné sur le tout, allant et venant par le cabinet comme de petits frelons. »

Quel tableau ! il n'y manque rien, pas même ce murmure d'abeilles dont parlait saint Jean l'Aumônier*, et qui va si bien autour du front austère et de la lèvre souriante de d'Andilly.

Voilà donc à quoi il s'oubliait. M. d'Andilly s'était insensiblement remis à ce régime des amitiés du monde et à ce demi-jansénisme de ses spirituelles amies, si diversifié, si souriant, et qui était bien la plus aimable des nuances. Cela ne l'empêchait pas de *croître* chaque jour *en sainteté*, à ce qu'elles nous disent de lui, et de les gronder parfois sur leur reste de paganisme et d'idolâtrie, elles à leur tour le lui rendant bien et lui reprochant aussitôt de s'inquiéter plus du salut des jolies que des laides ; ces gronderies-là, qui s'étendaient en des conversations de six heures, avaient encore leur charme**. Il

* Tome I, page 732.

** Rien n'explique mieux comment, avec M. d'Andilly, les conversations étaient aisément de six heures, que la profusion et l'étendue de sa parole. On aura idée de cette profusion qui lui était habituelle, par une Dédicace de lui (inédite) que je lis sur le dernier feuillet d'un magnifique exemplaire de ses *Œuvres chrétiennes*, par lui donné à Mme de Pomponne le jour de son mariage (et qui appartient à M. Cigongne) :

« Je prie ma très-chère fille de Pomponne, dit-il, de garder toute

prit pourtant son grand courage et regagna, avant de mourir, son désert des Champs ; mais ce ne fut qu'après avoir fait sa réapparition à la Cour.

Il y avait vingt-six ans qu'il l'avait quittée ; il avait quatre-vingt-deux ans.

Il a lui-même raconté cette journée d'honneur et de satisfaction nonpareille, où il lui fut donné de ressentir la plus orgueilleuse des joies et la plus flatteuse à son cœur de père, à son cœur d'Arnauld. Le roi fut mieux que bon, il fut coquet pour lui. « Savez-vous, écrit Mme de Sévigné à sa fille, que le roi a reçu M. d'Andilly comme nous aurions pu faire ? » Et elle raconte cette mémorable journée du 10 septembre 1671, de manière à éteindre tous les autres récits, y compris celui qu'en a fait d'Andilly lui-même :

« Le roi causa une heure avec le bonhomme³ d'Andilly aussi plaisamment, aussi bonnement, aussi agréablement qu'il est possible : il étoit aisé de faire voir son esprit à ce bon vieillard et d'attirer sa juste admiration. Il témoigna qu'il étoit plein de plaisir d'avoir choisi M. de Pomponne, qu'il l'attendoit avec impatience, qu'il auroit soin de ses affaires, sachant qu'il n'étoit pas riche. Il dit au bonhomme qu'il y avoit de la vanité à lui d'avoir mis dans sa Préface de Josèphe⁴ qu'il avoit quatre-vingts ans, que c'étoit un péché ; enfin on rioit, on avoit de l'esprit. Le roi ajouta qu'il ne falloit pas croire qu'il le laissât en repos dans

sa vie ce livre pour l'amour de moi, comme le plus grand gage que je pouvois lui donner de ma parfaite amitié pour elle, puisqu'elle y verra peints de telle sorte, non pas les traits de mon visage qui s'effaceront par la mort, mais tous les sentiments de mon âme qui est immortelle, qu'il lui sera facile de juger par là de la place que sa vertu lui fait tenir dans mon cœur, et des actions infinies de grâces que je rendrai sans cesse à Dieu d'avoir par elle rendu mon fils et moi deux des plus heureux hommes qui soient au monde : car de la manière que s'est fait leur mariage, je ne saurois douter qu'il ne le comble de ses plus saintes bénédictions ; et jamais père ne donna la sienne à ses enfants avec plus de tendresse et d'amour que je leur donne la mienne. — Ce dimanche, 9 mai 1660, qui est le jour de leur mariage.

« ARNAULD D'ANDILLY. »

Il semble qu'on l'entende causer, reprenant à peine haleine et liant si bien ses phrases (comme M. de Humboldt⁵) qu'on ne sait où les couper.

*son désert**, qu'il l'enverroit quérir, qu'il vouloit le voir comme un homme illustre par toutes sortes de raisons. Comme le bonhomme l'assuroit de sa fidélité, le roi dit qu'il n'en doutoit point, et que quand on servoit bien Dieu, on servoit bien son roi. Enfin ce furent des merveilles; il eut soin de l'envoyer dîner, et de le faire promener dans une calèche; il en a parlé un jour entier en l'admirant. Pour M. d'Andilly, il est transporté, et dit de moment en moment, sentant qu'il en a besoin : *Il faut s'humilier!* Vous pouvez penser la joie que cela me causa, et la part que j'y prends. »

Il faut voir toutefois, si l'on tient à ne rien perdre d'essentiel, la Relation de cette visite à Versailles par d'Andilly lui-même**. Il y a des passages dont rien ne saurait dispenser :

« ... Après cela je suppliai Sa Majesté de me dire si elle me permettoit d'user de la même liberté avec laquelle le roi son père et la reine sa mère avoient toujours eue pour agréable que je leur parlasse. Elle me répondit que oui, et cela d'une manière si obligeante, que je ne craignis point de lui dire : « Sire, pour ce qui regarde mon fils, Votre Majesté l'a tellement comblé de ses bienfaits et de ses faveurs, qu'il ne sauroit rien désirer davantage; mais pour moi, Sire, j'avoue que, pour être pleinement content, il me reste une chose à souhaiter. — Et quoi? me répondit le roi. — L'oserois-je dire, Sire? lui repartis-je. — Oui, me répliqua Sa Majesté. — *C'est, Sire, lui dis-je alors, que Votre Majesté me fasse l'honneur de m'aimer un peu.* » En achevant ces paroles, je lui embrassai les genoux...

« ... Il se passa plusieurs autres choses dans cette longue et si favorable audience que je ne saurois rapporter, parce que j'étois si attentif à ce que Sa Majesté me faisoit l'honneur de me dire d'une manière qui me touchoit également l'esprit et le cœur, et à lui répondre, que *ma mémoire étoit comme suspendue.* »

Nulle part l'éblouissement où l'on était de Louis XIV,

* Ceci semblerait indiquer Port-Royal; mais c'était à Pomponne que M. d'Andilly vivait depuis plusieurs années, et il y resta près de deux ans encore.

** Elle est à la suite des *Mémoires de Coulanges*, publiés par M. Monmerqué (1820).

de ce soleil de la royauté, n'apparaît mieux qu'en se réfléchissant, en resplendissant si à nu dans les yeux en pleurs et sur ce front de neige du solitaire et octogénaire d'Andilly*.

M. d'Andilly, en faisant cette apparition à Versailles, pensait bien surtout à son fils M. de Pomponne, mais il pensait aussi à l'intérêt de tous les amis, à ce qui en rejaillirait sur son cher Port-Royal d'honneur, de lustre, et par suite (il l'espérait) de protection. Tout en ayant sans cesse présente cette sainte demeure, il mit quelque temps encore à y retourner, et ce ne fut qu'en mai 1673 qu'il partit avec son fils Luzanci pour s'y installer une dernière fois dans l'étude, un exercice modéré et la prière. Le Journal intérieur de Port-Royal n'a pas manqué de noter ce beau jour : « Le jeudi, 25 mai, M. d'Andilly arriva de Pomponne pour demeurer dorénavant céans, avec M. de Luzanci, Mme Hippolite, M. Saint-Omer, trois de ses gens et une servante. » Il n'y retrouva plus sa sœur, la mère Agnès, morte dès le 19 février 1671**. Tout d'ailleurs prospérait à vue d'œil

* Arnauld n'était pas ainsi; royaliste lui-même, il est plus de Port-Royal que cela. S'il dérogea souvent à l'esprit de Saint-Cyran, il y tint sur ce point et ne tomba jamais dans ces effusions d'une fidélité trop humaine. C'est encore un trait qui le sépare et le distingue de son respectable aîné d'Andilly; s'il entendait moins libéralement, moins poliment que lui, la conciliation des querelles et aimait trop la bataille, si son livre de *la Fréquente Communion* est aussi peu riant que les *Pères des Déserts* sont gracieux et fleuris, ici encore il diffère. Nous l'avons vu, il y a peu de temps, présenté à Louis XIV lors de la Paix de l'Église; il reçut aussi la faveur d'un mot augustin, mais il n'en fut pas si rempli, si inondé. On a même de lui, dans une lettre à Racine, un mot plus fin de tour qu'à lui n'appartient d'ordinaire : « (De Bruxelles, 7 avril 1685.) J'ai à vous remercier, Monsieur, du discours qu'on m'a envoyé de votre part (le Discours à l'Académie pour la réception de MM. Corneille et Bergeret). Rien n'est assurément plus éloquent, et le héros que vous y louez est d'autant plus digne de vos louanges que l'on dit qu'il y a trouvé de l'excès. »

** Cette mort de la mère Agnès avait offert, comme on peut le croire, des particularités touchantes. Ce fut M. Arnauld qui y officia; il y eut jusqu'à treize ecclésiastiques qui prirent part à l'enterrement : « Sans toutes ces personnes qui soutinrent le chant, dit notre Journal, le chœur seroit demeuré au Psaume *in Exitu*, où toutes les sœurs ne purent plus retenir leurs larmes, et pendant

et à souhait; tout devait réjouir son regard. Mme de Sévigné a raconté une visite qu'elle lui fit, ainsi qu'à son oncle de Sévigné; c'était au cœur de l'hiver (24 janvier 1674). La tristesse du lieu se peignit à elle; mais la tristesse elle-même, réfléchie par cette imagination heureuse, n'est jamais sans une lumière et sans un sourire :

« Je revins hier du Mesnil, où j'étois allée pour voir le lendemain M. d'Andilly; je fus six heures avec lui; j'eus toute la joie que peut donner la conversation d'un homme admirable... Je vis aussi mon oncle de Sévigné, mais un moment. Ce Port-Royal est une Thébaidé; c'est le Paradis; c'est un désert où toute la dévotion du Christianisme s'est rangée; c'est une sainteté répandue dans tout le pays à une lieue à la ronde; il y a cinq ou six solitaires qu'on ne connoît point, qui vivent comme les pénitents de saint Jean Climaque; les religieuses sont des Anges sur terre. Mlle de Vertus y achève sa vie avec des douleurs inconcevables et une résignation extrême. Tout ce qui les sert, jusqu'aux charretiers, aux bergers, aux ouvriers, tout est saint. Je vous avoue que j'ai été ravie de voir cette divine solitude dont j'avois tant ouï parler*; c'est un vallon affreux, tout propre à inspirer le goût de faire son salut. Je revins coucher au Mesnil, et hier ici, après avoir encore embrassé M. d'Andilly en passant. Je crois que je dînerai demain chez M. de Pomponne; ce ne sera pas sans parler de son père et de ma fille : voilà deux chapitres qui nous tiennent au cœur. »

C'étaient là des traits que nous ne pouvions négliger d'assembler autour de la vénérable figure de d'Andilly,

lequel elles descendirent toutes de leurs chaises (stalles) les unes après les autres pour aller baiser la main de la mère, auparavant que l'on la portât à la sépulture qui étoit dans l'église même. »

* Ce mot indique assez qu'elle n'était point allée encore à Port-Royal des Champs. Comment concilier cela avec ce que dit Besoigne (tome II, page 480, de son *Histoire de Port-Royal*), que « dans le mois d'août 1670 la première pierre du troisième côté du cloître qu'on bâtissoit fut bénite par M. le curé de Saint-Benoît et posée par Mme de Sévigné »? Cette pose put-elle se faire par procuration? — Le *Journal manuscrit* de Port-Royal, en cette année, dit que la pierre fut posée le 6 août par M. de Sévigné et donne le détail de la cérémonie : ainsi Besoigne (ou plutôt son imprimeur) s'est trompé.

des fleurs permises qui lui composent sous cette main gracieuse et incomparable sa dernière couronne*.

Mme de Sévigné, que nous avons plaisir à nommer et à saluer chaque fois, et dont c'est présentement l'heure de fréquente liaison avec les nôtres, est véritablement à nos yeux et nous représente *l'amie* de Port-Royal. Les autres sont des solitaires, les autres des disciples, des adhérents, des affiliés, des dévots ou des dévotes à Port-Royal, des mères de l'Église et des dames de la Grâce; elle, elle est, comme Boileau, et en toute liberté comme lui, elle est *l'amie*, et pas autre chose. On vient de voir comme elle aime M. d'Andilly et comme elle célèbre ce désert; elle n'est pas dupe pourtant de ce qu'il y a de prévention dans ces disputes divines; et elle y fait la grande part de l'humaine raison ou de la déraison. C'est elle qui avait écrit, en novembre 1664, à M. de Pomponne, en lui parlant d'une de ses sœurs, d'une des filles de M. d'Andilly, s'il nous en souvient, la sœur Angélique de Sainte-Thérèse, celle qu'on avait mise avec la mère

* Je ne tiens dans tout ceci aucun compte d'un accident qui est arrivé à M. d'Andilly, depuis que nous l'avons quitté dans notre tome second. M. Varin, dans son singulier livre si faussement intitulé *la Vérité sur les Arnauld*, a construit contre lui tout un système d'accusations et d'insinuations, que je ne sais comment qualifier. Bien que je me croie au fait du sujet, j'avouerai que certains chapitres de cet ouvrage de M. Varin (notamment les scènes parodiées du *Tartufe*) sont restés pour moi inintelligibles et à l'état de pur amphigouri. M. d'Andilly un *Tartufe*! Il serait plutôt crédule et dupe aisément. C'est ainsi que le définit Conrart, quand il nous le montre subitement gagné et retourné par ce traître Chavigny et célébrant en tout lieu son innocence : « Tant il est aisé de prévenir, dit-il, un esprit crédule et préoccupé comme est celui-ci, qui est toujours le mieux intentionné du monde, mais qui se laisse aisément prévenir, et qui juge que tout le monde est aussi homme de bien que lui, pourvu qu'on le lui dise avec de l'esprit et de belles paroles. » Tel les amis et contemporains de d'Andilly l'ont jugé. — M. Varin avait beaucoup lu, mais il ne voyait pas juste. Esprit inquiet, fébrile, ambitieux de plaire à un parti, et le contraire du judicieux, il n'avait pas été corrigé (si cela se corrige) par une éducation saine. Son livre est un méchant livre, aussi mal pensé que folâtement écrit. — Il y aurait, pour le réfuter dans un travail spécial, à le suivre pied à pied dans l'examen des quatre ou cinq premiers volumes des *Papiers de la famille Arnauld* que possède la Bibliothèque de l'Arsenal, et qu'il a torturés et déchiquetés abusivement.

Agnès au couvent de Sainte-Marie du faubourg Saint-Jacques et qui avait signé :

« Voici encore une image de la prévention : nos sœurs de Sainte-Marie m'ont dit : « Enfin Dieu soit loué ! Dieu a touché le cœur de cette pauvre enfant ; elle s'est mise dans le chemin de l'obéissance et du salut. » De là je vais à Port-Royal, j'y trouve un certain grand solitaire (d'Andilly) que vous connaissez, qui commença par me dire : « Eh bien ! ce pauvre oison a signé ; enfin Dieu l'a abandonnée, elle a fait le saut. » Pour moi, *j'ai pensé mourir de rire*, faisant réflexion sur ce que fait la préoccupation. Voilà bien le monde en son naturel. Je crois que le milieu de ces extrémités est toujours le meilleur. »

Voulez-vous l'exa^{ct} pendant de cette conclusion toute de bon sens et de liberté d'esprit, chez un autre voisin excellent, chez celui qui, avec Mme de Sévigné, est le modèle de *l'ami* de Port-Royal dans le monde ? Boileau écrit à Brossette (7 décembre 1703) après des éloges d'Arnauld auquel, selon son usage, il associe, en le subordonnant délicatement, Bourdaloue :

« Car pour ce qui regarde le démêlé sur la Grâce, c'est sur quoi je n'ai point pris parti, étant tantôt d'un sentiment et tantôt d'un autre ; de sorte que m'étant quelquefois couché *janséniste tirant au calviniste*, je suis tout étonné que je me réveille *moliniste approchant du pélagien*. Ainsi, sans les condamner les uns ni les autres, je m'écrie avec saint Augustin : *O altitudo sapientiae !* Mais après avoir quelquefois en moi-même traduit ces paroles par : *Oh ! que Dieu est sage !* j'ajoute aussi en même temps : *Oh ! que les hommes sont fous !* »

Boileau était donc tout au plus, selon qu'il le dit encore, un *molino-janséniste*. C'est juste le pendant de Mme de Sévigné, qui voyait à la fois les sœurs de Port-Royal et les filles de Sainte-Marie, sauf les préférences.

Mme de Sévigné avait en elle un grain de Montaigne, du doute, du *pour et contre* comme Boileau, comme toutes les personnes de bon sens. Il y a des moments où elle lâche pied sur le Jansénisme ; ainsi lorsqu'elle dit moitié sérieusement, moitié gaiement, à propos d'une de ses lectures saintes (28 août 1676) : « Pour moi, je passe bien plus loin que les Jésuites..., je suis persuadée que nous avons notre liberté tout entière. » Sur ce

fond-là, elle varie du matin au soir, du soir au matin*.

Mme de Sévigné faisait déjà, à quelque degré, comme nous voudrions faire : elle tirait de Port-Royal la littérature, l'agrément solide, la morale, l'utile et le charmant; avec cela un peu plus de religion sans doute qu'il ne nous est donné d'en prendre. Toutefois une réflexion nous vient de toutes parts : avec nos amateurs éclectiques de Port-Royal, avec nos aimables jansénistes selon d'Andilly, comme nous faisons insensiblement du chemin, comme nous sommes loin de Saint-Cyran!

Nous en sommes plus loin encore, lorsque nous voyons (toujours en l'honneur, bien probablement, et à l'intention de M. d'Andilly) le cardinal de Retz venir faire une visite à Port-Royal : « Le mercredi, 30 mai 1674, disent nos Journaux, monseigneur le cardinal de Retz⁵ vint dîner céans et s'en retourna sur les trois heures et demie, après avoir vu la Communauté un moment en suite de none. » On était dans l'Octave du Saint-Sacrement. Que j'aurais voulu entendre les paroles édifiantes et de bon pasteur, qu'il dut retrouver (l'acteur accompli, jouant le bonhomme) en présence de son ancien et fidèle troupeau**!

M. d'Andilly mourut à temps, dans cette période la plus glorieuse de Port-Royal, avant la persécution recommençante, avant les disgrâces de cour de son fils. Il mourut le 27 septembre 1674, âgé de quatre-vingt-cinq ans, en patriarche, entouré de ses enfants et de ses petits-enfants, tant ceux du monde que ceux du monastère,

Comme un vieil olivier parmi ses rejetons.

Le cantique bénissant du vieillard Siméon devait errer sur ses lèvres***.

* Les anciens éditeurs ont supprimé, dans une de ses lettres de 1693, ce passage non moins significatif, qui nous rend bien son premier mouvement naturel : « ... M. de Chandenier a quitté sa belle retraite de Sainte-Geneviève pour aller dans un trou, près de M. Nicole : si c'est dévotion, je l'honore; si c'est légèreté, je m'en moque; mais de quoi n'est pas capable l'humanité? »

** Voir à l'*Appendice* sur les dispositions finales du cardinal de Retz⁶.

*** M. de Pomponne se trouva présent à cette fin de son père; les deux petits messieurs de Pomponne s'y trouvèrent aussi, étant

On l'enterra auprès de M. Le Maître. Ce fut M. Arnauld qui chanta la grand'messe, et qui fit pour cet aîné vénérable la cérémonie de l'enterrement; il s'en acquitta « avec une constance si grande qu'il ne parut pas même s'attendrir ». On y observa tout ce qui se pratiquait à l'égard des religieuses : car on voulut que le père des religieuses fût traité en toutes choses comme ses saintes filles. Quatre jours après, M. Arnauld, qu'on en avait prié, prononça une Oraison funèbre et de famille, qui parut belle à des témoins si remplis et si émus, qui nous paraît encore juste et délicate par endroits, mais où manque un certain lustre d'éloquence et ce que nous voudrions de nouveauté immortelle. Nous voudrions un peu de Bossuet partout; Arnauld ici n'a que le ton sans la couleur. Mais cette absence de couleur n'est-elle pas le ton même de Port-Royal? Nous n'essayerons pas d'y suppléer; notre point de vue de M. d'Andilly n'a été déjà que trop littéraire et trop amusé. Un seul dernier mot à son sujet; M. d'Andilly était de ces natures chez qui les qualités gagnent plutôt en vieillissant; n'ayant jamais eu un goût souverain et dominant dans leur longue effervescence, elles ne font que mieux composer, en se rapaisant, le vin et le miel du vieillard*.

Nous pourrions, sans trop nous écarter, rencontrer à ce moment de faveur et d'éclat, toute sorte de monde. Pourquoi pas La Fontaine? il faudrait être plus distrait que lui, pour ne pas accoster La Fontaine quand on le rencontre⁸. J'ai dit** qu'il avait tiré des *Pères des Déserts*, traduits par d'Andilly, son poème de *la Captivité de*

venus passer le temps des vacances à Port-Royal : les deux petites de Pomponne y furent amenées du monastère, et tous réunis, ils reçurent la bénédiction de leur père et aïeul.

* Je trouve dans une lettre de M. Le Camus, évêque de Grenoble, à M. de Pontchâteau quelques mots significatifs sur M. d'Andilly et qui marquent bien sa part et son rang dans la renaissance chrétienne du XVII^e siècle : « (8 octobre 1674.) J'écris à M. Arnauld sur la mort de M. d'Andilly; je vous prie de lui faire donner ma lettre. *C'est un des premiers qui s'est déclaré chrétien sans rougir. Avant lui, ou l'on ne l'étoit point de bonne foi, ou l'on n'osoit l'avouer.* Je n'ai pas manqué d'offrir à Dieu pour le repos de son âme le Saint-Sacrifice⁷. »

** Tome I, page 733.

saint Malc : mais auparavant il s'était laissé engager par Brienne à se faire l'éditeur et le parrain, pour ces Messieurs, d'un *Recueil de Poésies chrétiennes et diverses* en trois volumes, dédié au jeune prince de Conti et qui parut en manière d'étrennes au commencement de l'année 1671. C'était un choix fait avec soin et variété dans les œuvres des meilleurs poètes français depuis Malherbe. L'annonce imprévue de ce nom de La Fontaine, ainsi placé sous la garantie de Port-Royal, était faite pour allécher et pour rassurer le public. Dans la Dédicace au jeune prince, La Fontaine définissait ainsi le bouquet poétique qu'on n'avait voulu rendre ni trop gai ni trop sombre :

Si le pieux y règne, on n'en a point banni
Du profane innocent le mélange infini.

Un de ces vers charmants comme il lui en échappe en tout sujet, et qui portent avec eux joie et lumière, de quoi faire injure, sans le vouloir, à la monotonie habituelle du Jansénisme. Il continuait, en se montrant dans son simple et modeste rôle :

De ce nouveau Recueil je t'offre l'abondance,
 Non point par vanité, mais par obéissance.
 Ceux qui par leur travail l'ont mis en cet état,
 Te le pouvoient offrir en termes pleins d'éclat;
 Mais craignant de sortir de cette paix profonde
 Qu'ils goûtent en secret loin du bruit et du monde,
 Ils m'engagent pour eux à le produire au jour,
 Et me laissent le soin de t'en faire leur cour.
 Leur main l'eût enrichi d'un plus beau frontispice :
 La mienne leur a plu, simple et sans artifice.

Il ne fallait pas moins que la Paix de l'Église, et cette protection assurée au nom de Conti, pour qu'on ne vît pas d'inconvénient à faire ainsi La Fontaine (l'auteur de *Joconde*) éditeur responsable des Recueils anonymes de Port-Royal, et pour que l'on passât sur la singularité de cet amalgame⁹.

La Préface en prose, qui suit la Dédicace, a été attribuée ou à Lancelot, qui était le précepteur du jeune prince, ou à Nicole; je la croirais plus volontiers de celui-ci, à cause d'une certaine vivacité *relative* que n'avait pas Lancelot*.

* Il n'y a rien de particulier à dire du Recueil même, sinon qu'il

Lettres anonymes à M. de Noailles. — Procédure et décret de réunion. — Visite de Mme de Château-Renaud à la maison des Champs. — Colloque avec la mère Prieure. — Retour par Saint-Cyr et flatterie. — Expédition de M. d'Argenson; journée suprême. — Ordre et résignation. — Les douze carrosses. — Sagesse et fermeté de la mère Prieure. — Impression générale; pitié et indignation. — Port-Royal démoli. — Exhumation des corps. — Scènes de charnier. — Grandeur véritable de Port-Royal. — S'attacher à l'esprit.

634

CONCLUSION

673

APPENDICE

Sur les dispositions finales du cardinal de Retz
 Le cardinal de Retz et les Jansénistes. Mémoire de M. de Chantelauze
 Sur Mme de Sablé
 Sur le Père Comblat
 Sur M. de Pontchâteau
 Sur le docteur Targni.
 Sur M. de Harlai.
 Sur le Père Du Breuil.
 Sur l'Institut de l'Enfance.
 Sur Santeul
 Sur M. Feydeau
 Sur Racine
 Sur le Projet de traité saisi dans les papiers du Père Quesnel.
 Un épisode de la vie du Père Quesnel.
 Sur Mlle de Joncoux
 Sur M. Feydeau
 Sur M. de Pontchâteau
 Sur M. Issali père
 Un chapitre de *Miscellanées*.

679

679

756

758

759

760

763

765

767

771

775

775

795

798

802

806

827

880

883

NOTES

893

TABLE ANALYTIQUE

949

ERRATA ET ADDENDA.

1079

INDEX DES NOTES.

1085

BIBLIOTHÈQUE DE LA PLÉIADE

Ce volume contient :

LIVRE CINQUIÈME

LA SECONDE GÉNÉRATION
DE PORT-ROYAL
(suite)

LIVRE SIXIÈME

LE PORT-ROYAL FINISSANT

Introduction et notes

par Maxime Leroy

Appendice, Table analytique

Index des notes